

LE JOUR, 1947
29 Juillet 1947

MISERES DE L'ADMINISTRATION

Il ne faut pas que l'on puisse dire au Liban, des principaux personnages de l'administration, ce que Madame de Staël écrivait vers 1812 d'un préfet de l'Empire.

« C'était un de ces hommes supérieurement adapté au régime actuel, c'est-à-dire ayant une assez grande connaissance des faits et une parfaite absence des principes en matière de gouvernement ; appelant abstraction toute règle fixe et plaçant sa conscience dans le dévouement au pouvoir ».

Il ne faut pas que l'on puisse dire cela ; mais la marche de l'état et les faits invitent à le dire. Les plus hautes fonctions sont traitées trop souvent comme des charges vénales et comme des situations privées ; et le personnel administratif du plus haut échelon donne trop facilement l'impression d'être où il est pour servir des intérêts et non point la communauté.

Un des côtés de l'administration qu'il faut réformer le plus vite est sans doute celui-là, et que les hommes politiques ne fassent pas de ceux qui administrent le territoire leurs agents serviles. Naguère, un fonctionnaire très galonné croyait nous faire plaisir en disant devant nous : mon devoir est de servir avant tout tel haut personnage et les siens, Il n'a pas dépendu de nous que cet homme fut remercié sur le champ. Mais de tels propos révèlent une mentalité déplorable.

C'est ainsi qu'on fait, par étapes, d'une démocratie raisonnable où le vouloir vivre en commun est la tradition première de tout, une féodalité et une tyrannie.

Il était opportun de faire remarquer cela au moment où, dans le haut personnel administratif, un mouvement est sur le point d'avoir lieu. On se doute certes depuis quelques jours que tout la combinaison traîne parce qu'on est à la recherche d'un équilibre.

Mais un équilibre n'est pas un marché. Si l'on veut que l'Etat sorte de l'ornière, il faut accepter aussi que dans l'administration aucune situation ne devienne le fief d'une communauté. Prenons les hommes où ils sont sans faire pour cela violence aux traditions ; quand une compensation immédiate n'est pas possible, elle peut venir un peu plus tard, sinon ce soit un malheur. On peut, de ce système un peu souple prendre l'habitude et la donner.

M. le Ministre de l'Intérieur qui vient de passer plusieurs années dans un grand pays d'outremer doit être fait sur l'administration publique une opinion ferme et précise. Nous attendons de bénéficier de son expérience et que, dans la mesure du possible, il tente de remonter le courant.

Car, de l'aveu de chacun, le Liban a besoin d'être gouverné et administré.